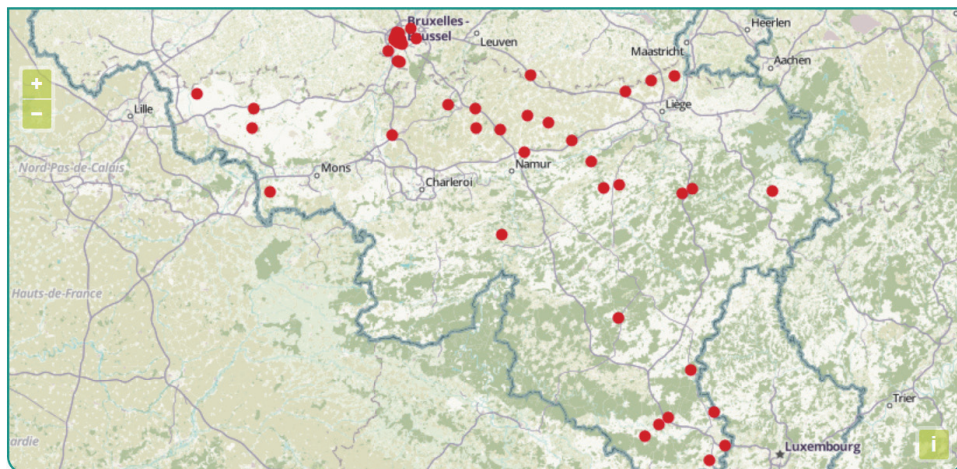


C'est le moment d'investir dans les coopératives d'énergie renouvelable.

www.coopalacarte.be



L'assurance d'un investissement citoyen et durable, en quelques clics

- Tous les projets en un coup d'oeil.
- Des coopératives ouvertes, démocratiques, indépendantes, non spéculatives, transparentes, bienveillantes et réactives.
- Des présentations attrayantes et standardisées.
- Les réponses à toutes vos questions.
- Un outil de gestion de portefeuille, via une connexion privée.



Coopalacarte.be : une mine d'infos



- ▶ En avril 2017, Coopalacarte.be présente 16 coopératives et plus de 50 projets d'énergie durable.
- ▶ Les projets sont répartis en Wallonie et en région bruxelloise.
- ▶ Les coopératives et projets flamands apparaîtront sur le site d'ici l'été 2017.
- ▶ Les coopératives présentes sur le site totalisent un capital social de 11,5 millions d'euros, pour près de 8000 coopérateurs.
- ▶ La plus jeune coopérative a un an, la plus ancienne 15 ans.
- ▶ En 2016, les dividendes engrangés par les citoyens coopérateurs aux projets déjà actifs ont oscillé entre 1 et 6%, le maximum légal.
- ▶ Le prix des parts va de 100 à 250€.
- ▶ La fonction « Mon portefeuille » du site permet au visiteur d'avoir une vue globale de ses parts achetées via le site, mais aussi de celles qu'il encode lui-même.
- ▶ Le portefeuille permettra de suivre l'évolution des dividendes d'année en année.
- ▶ La Foire aux Questions vous dira tout sur :
 - Coopalacarte.be
 - Coopératives
 - Energie durable
 - Devenir coopérateur
 - Mon argent
 - Rémunération et risques
- ▶ Les coopératives présentes sur le site se sont engagées à répondre aux sollicitations des futurs coopérateurs dans un délai d'une semaine.
- ▶ Il est possible d'investir dans des projets de dix filières différentes.

